



Conseil économique et social

Distr. générale
13 novembre 2019
Français
Original : anglais

Session de 2020

25 juillet 2019-22 juillet 2020

Compte rendu analytique de la 2^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 15 octobre 2019, à 15 heures

Président : M^{me} Juul (Norvège)

Sommaire

Point 1 de l'ordre du jour : Élection du Bureau (*suite*)

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (*suite*)

Point 19 de l'ordre du jour : Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme

e) Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

19-17830 (F)



Merci de recycler



La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 1 de l'ordre du jour : Élection du Bureau
(suite)

1. **La Présidente** dit que le Groupe des États d'Afrique a approuvé la candidature de M. Hilale (Maroc) au poste de Vice-Président du Conseil pour la session de 2020.

2. *M. Hilale (Maroc) est élu Vice-Président du Conseil par acclamation.*

3. **M. Hilale** (Maroc) dit qu'il aura à cœur de travailler avec la Présidente avec détermination et ouverture, comme il l'a fait avec sa prédécesseure. Lorsqu'il présidera le débat du Conseil consacré aux affaires humanitaires, le Maroc fera tout son possible pour que les réunions soient marquées par le dynamisme, soient constructives et, surtout, qu'elles répondent aux attentes de tous les membres du Conseil.

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (suite)
(E/2020/1, E/2020/L.1)

4. **La Présidente**, informant le Conseil de l'accord conclu par le Bureau concernant la répartition des responsabilités pour la session de 2020, indique qu'elle dirigera elle-même le débat de haut niveau, le forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil, le forum sur le suivi du financement du développement, le Forum pour la coopération en matière de développement, la réunion spéciale sur la coopération internationale en matière fiscale et toute autre réunion conjointe ou spéciale qui pourrait être organisée. M. Sandoval Mendiola (Mexique), Vice-Président, dirigera le débat consacré aux activités opérationnelles de développement, M. Hilale (Maroc), Vice-Président, dirigera le débat consacré aux affaires humanitaires, M. Margaryan (Arménie), Vice-Président, dirigera le débat consacré à l'intégration et M^{me} Lodhi (Pakistan), Vice-Présidente, dirigera les réunions de gestion, y compris les élections organisées pour pourvoir les sièges vacants des organes subsidiaires du Conseil et des organes apparentés.

Point 19 de l'ordre du jour : Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme

e) Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (E/2020/3, E/2020/L.2)

5. **La Présidente** rappelle aux délégations qu'une note verbale datée du 26 juillet 2019, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Mali

auprès de l'Organisation des Nations Unies a été publiée sous la cote E/2020/3.

Projet de décision E/2020/L.2 : Élargissement de la composition du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

6. **La Présidente** dit que le projet de décision E/2020/L.2 n'a pas d'incidences sur le budget-programme.

7. **M. Konfourou** (Mali) dit que la décision du Gouvernement malien de présenter sa candidature au Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés est motivée par l'intérêt que le Mali porte depuis longtemps aux questions relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées, comme en témoigne le fait qu'il a ratifié plusieurs conventions internationales pertinentes. Depuis janvier 2012, le Mali traverse une crise multidimensionnelle, qui a provoqué des mouvements massifs de sa population à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

8. En collaboration avec ses partenaires, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Gouvernement malien continue de prendre des mesures aux niveaux national, bilatéral et multilatéral pour aider et protéger les personnes touchées par la crise, apporter des réponses appropriées à la situation humanitaire et aux mouvements de population et lutter contre l'apatridie. Le fait de devenir membre du Comité exécutif permettra au Mali de renforcer sa coopération avec le système des Nations Unies, en particulier le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, en ce qui concerne la gestion des questions relatives aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux rapatriés, et lui donnera l'occasion de partager l'importante expérience qu'il a acquise au service de la communauté internationale.

9. *Le projet de décision E/2020/L.2 est adopté.*

La séance est levée à 15 h 20.